

huit, qui groupent quelque six cents membres venus de tous les secteurs de l'industrie ou peu s'en faut. Tel est, entre autres, le cas du comité dit Comité régional des Prairies.

Dans les provinces des Prairies, les céréales, c'est entendu, posent un problème de premier plan. Au Conseil national de recherches incombe donc la responsabilité, non pas de s'occuper directement d'agriculture, mais de favoriser les recherches universitaires dans cette science.

La Commission des grains du Canada a charge des normes de qualité, les universités de l'Ouest, les universités des Prairies ont des collèges agricoles; en outre il y a aussi le ministère fédéral de l'Agriculture. En conséquence, le Comité régional des Prairies groupe des représentants de tous ces organismes. En voici la composition, dans ses grandes lignes: le président est M. A. G. McCalla, doyen de la faculté d'agriculture, à l'Université de l'Alberta; puis, il y a M. A. N. Campbell, professeur de chimie à l'Université du Manitoba; le directeur de notre division de microbiologie végétale, M. W. H. Cook; M. N. H. Grace, directeur du Conseil de recherches de l'Alberta; M. V. E. Graham, doyen du Collège de l'agriculture de l'Université de la Saskatchewan; M. T. Johnson, directeur du laboratoire de phytopathologie au ministère de l'Agriculture, à Winnipeg; M. T. Thorvaldson, coordonnateur des recherches au Conseil de recherches de la Saskatchewan, faculté de chimie, Université de la Saskatchewan; et M. G. A. Ledingham, directeur du laboratoire régional des Prairies, Conseil national de recherches, Saskatoon.

Sous ce comité fonctionne tout un groupe de comités de recherches en céréales, dont les sous-comités étudient les variétés de blé, d'oléagineux, d'orge et de blé d'hiver; et, dans chaque cas, ceux-ci ont amené de nouveaux organismes à en faire partie, comme aussi des représentants de la minoterie et d'autres industries qui s'occupent du commerce des céréales.

Voilà, je pense, un remarquable exemple de collaboration, et je ne crois pas qu'en aucun pays du monde les recherches dans les diverses sphères de l'agriculture soient aussi bien coordonnées et diffusées parmi les spécialistes. On peut sans doute en dire autant, en général, des autres comités dont il s'agit.

Cinq cent quatre-vingt-dix-neuf personnes éminentes sont membres de ces comités et rendent de grands services dans leurs spécialités. Je dois ajouter qu'en bien des cas nos fonctions sont purement officielles. Souvent, ces comités ont un champ d'action où le Conseil n'a rien à voir; mais nous avons institué ces comités à la demande, soit de l'industrie, soit d'un ministère du gouvernement provincial.

LE PRÉSIDENT: Puis-je vous interrompre, monsieur? Si j'ai bien compris, vous avez cité en exemple un des vingt-huit comités conjoints qui travaillent à la coordination de l'activité scientifique. Autant que je me souviens des séances de l'an dernier, les membres du Comité parlementaire ont pris un intérêt particulièrement vif à l'étude de ces matières. Mais nous n'avions pas en main la documentation requise pour fins de discussion; c'est-à-dire que nous ignorions la liste des comités tenant simultanément des réunions et la composition de ces comités. Je désire donc savoir du présent Comité s'il veut faire verser au compte rendu le nom des vingt-huit sous-comités et celui des membres de chacun.

Pour ma part, j'estime que ces renseignements doivent être disponibles, si nous entreprenons l'étude de la coordination des enquêtes en notre pays, des chevauchements possibles, et ainsi de suite. Les membres du comité veulent-ils faire une déclaration sur ce point?